

# Commune de Senillé-Saint-Sauveur

## PLAN LOCAL D'URBANISME DE SENILLÉ

Plan de zonage n°2/3  
1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du 27/02/2020 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de Senillé.  
Fait à Senillé-Saint-Sauveur, Le Maire,

ARRÊTÉ LE : 27/06/2019  
APPROUVÉ LE : 27/02/2020



### Légende

- Patrimoine bâti recensé au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies recensées au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Boisements recensés au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Zones humides identifiées au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Secteur inondable identifié au titre des articles R151-31 et R151-34 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L151-6 du Code de l'Urbanisme

- Uax : Secteur urbain de centre-bourg ancien
- Ubx : Secteur urbain pavillonnaire
- Ub1x : Sous secteur urbain pavillonnaire sans double rideau
- Uix : Secteur urbain dédié aux équipements sportifs, culturels et autres loisirs
- Urx : Secteur urbain dédié aux équipements médicaux et/ou sociaux
- 1AUx : Zone à urbaniser
- Ax : Zone agricole
- Aex : Secteur agricole concerné par des activités économiques isolées
- Apx : Secteur agricole à enjeux paysagers
- Nx : Zone naturelle
- Nsx : Secteur naturel destiné aux équipements publics et/ou d'intérêt collectif isolés

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	3609 m <sup>2</sup>	Équipements scolaires, sportifs, culturels ou de loisirs	Commune
ER n°2	509 m <sup>2</sup>	Agrandissement de la place de la mairie	Commune
ER n°3	969 m <sup>2</sup>	Aménagement des abords du lavoir	Commune
ER n°4	2784 m <sup>2</sup>	Elargissement de la voie communale	Commune
ER n°5	111 m <sup>2</sup>	Elargissement du trottoir	Département
ER n°6	395 m <sup>2</sup>	Elargissement de la voie	Commune
ER n°7	192 m <sup>2</sup>	Création de pans coupés au carrefour	Commune
ER n°8	90 m <sup>2</sup>	Création de pans coupés au carrefour	Commune
ER n°9	265 m <sup>2</sup>	Création de pans coupés au carrefour	Commune
ER n°10	206 m <sup>2</sup>	Elargissement de la voie communale	Commune
ER n°11	424 m <sup>2</sup>	Aménagement de la voie (5m)	Commune
ER n°12	285 m <sup>2</sup>	Elargissement de la voie communale	Commune
ER n°13	310 m <sup>2</sup>	Elargissement de la voie	Commune
ER n°14	69 m <sup>2</sup>	Elargissement de la voie	Commune
ER n°15	496 m <sup>2</sup>	Redressement du virage	Commune
ER n°16	826 m <sup>2</sup>	Redressement du virage	Commune
ER n°17	264 m <sup>2</sup>	Création de voie	Commune
ER n°18	57 m <sup>2</sup>	Création de pans coupés au carrefour	Commune
ER n°19	94 m <sup>2</sup>	Aménagement du carrefour	Département
ER n°20	405 m <sup>2</sup>	Elargissement de la voie au niveau du virage	Département
ER n°21	391 m <sup>2</sup>	Elargissement de la voie au niveau du virage	Département
ER n°22	699 m <sup>2</sup>	Création de pans coupés au carrefour	Commune
ER n°23	1864 m <sup>2</sup>	Création d'un corridor écologique	Commune
ER n°24	271 m <sup>2</sup>	Agrandissement de l'espace public	Commune
ER n°25	100 m <sup>2</sup>	Création d'un espace de retournement des engins de secours et de services	Commune

